



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

Étude de la pétition
n° 1245-20100429,
projet d'un réseau ferroviaire
reliant plusieurs régions
du Québec,
le TransQuébec Express

RAPPORT

OCTOBRE 2010



COMMISSION DES TRANSPORTS
ET DE L'ENVIRONNEMENT



assnat.qc.ca

Publié par le Secrétariat des commissions
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission des transports et de l'environnement veuillez vous adresser au secrétaire de la Commission, M. Dany Henley à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : cte@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca

ISBN: 978-2-550-60178-4 (Imprimé)

ISBN: 978-2-550-60179-1 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, octobre 2010

LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

La présidente

M^{me} Danielle Doyer (Matapédia)

La vice-présidente

M^{me} Charlotte L'Écuyer (Pontiac)

Les membres

- M. Étienne-Alexis Boucher (Johnson)
- M. Marc Carrière (Chapleau)
- M. Jean-Paul Diamond (Maskinongé)
- M. André Drolet (Jean-Lesage)
- M. Nicolas Girard (Gouin), à compter du 22 septembre 2010 et porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports depuis le 27 août 2010
- M. Janvier Grondin (Beauce-Nord)
- M. Patrick Huot (Vanier)
- M. Scott McKay (L'Assomption), jusqu'au 22 septembre 2010
- M^{me} Martine Ouellet (Vachon), à compter du 22 septembre 2010
- M. Guy Ouellette (Chomedey)
- M. Pierre Reid (Orford)
- M. André Villeneuve (Berthier), jusqu'au 22 septembre 2010

Autres députés ayant participé

- M. Stéphane Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports jusqu'au 26 août 2010
- M. Luc Ferland (Ungava)
- M. Denis Trottier (Roberval)

Secrétaire de la Commission

M. Dany Henley

Agent de recherche

M. Simon Blouin

Agente de secrétariat

M^{me} Maude Gaudreault

INTRODUCTION

Le 23 septembre 2010, la Commission des transports et de l'environnement a entendu les promoteurs d'une pétition concernant un projet d'un réseau ferroviaire reliant plusieurs régions du Québec, le TransQuébec Express. Ce mandat d'initiative a été réalisé en vertu de l'article 64.4 du Règlement, ce qui constitue une première pour une commission parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec.

AUDITION DES PROMOTEURS DE LA PÉTITION

Madame Michelle Lalonde-Dery présente le projet du TransQuébec Express, dont elle fait la promotion depuis plusieurs années.

Ce projet consiste à mettre sur pied un circuit ferroviaire qui s'étendrait sur environ 10 000 km et qui ferait le tour du Québec. Ce circuit serait composé de cinq grands tronçons : Le Gaspé; Le Blanc-Sablon; Le Frontière (Québec-Labrador); Le Kuujuaq et le Radisson. Selon madame Dery, ce projet pourrait représenter un attrait touristique hors du commun. Elle prône de plus une mission multidisciplinaire pour ce circuit ferroviaire, soit, entre autres : train-santé, train-bibliothèque, train-école, train-théâtre, train-sports, train-vétérinaire, train-nature.

Le projet serait encadré par une corporation à but non lucratif et serait financé en partie par une fondation. La phase I du projet consisterait à mettre sur pied ces deux entités et à réaliser une étude de pré faisabilité. Pour cette première phase, un financement de 700 000 \$ serait requis, dont 500 000 \$ proviendraient du gouvernement du Québec.

Les pétitionnaires demandent donc à l'Assemblée nationale d'appuyer ce projet d'un réseau ferroviaire reliant plusieurs régions du Québec et de tout mettre en œuvre pour débiter sa réalisation dans les plus brefs délais.

DISCUSSION GÉNÉRALE

L'audition s'est poursuivie par une période d'échanges entre les promoteurs de la pétition et les membres de la Commission des transports et de l'environnement.

Les députés ont exprimé leur intérêt pour le développement du système ferroviaire au Québec, tout en soulevant la très grande envergure du projet présenté et des investissements requis pour sa réalisation. Ils ont aussi soulevé le fait que d'autres projets ferroviaires sont envisagés au Québec, comme le développement éventuel de liens à très grande vitesse ou la renaissance prochaine d'un train touristique dans la région de Charlevoix. Dans ce contexte, les députés ont demandé aux promoteurs s'il y avait, selon eux, une partie de leur proposition qui pourrait être étudiée de façon prioritaire.

À ce sujet, les promoteurs ont identifié le projet de lien entre Schefferville et Kuujuaq, qui s'étendrait sur une distance d'environ 400 km, comme étant particulièrement prometteur à court terme. Ils appuient d'abord ce choix par le besoin de désenclaver le Nunavik et d'approvisionner ce territoire à un prix raisonnable, en concordance avec le Plan Nord du gouvernement. Ils ajoutent que la présence de plusieurs sites d'exploration minière le long de ce trajet ouvre d'excellentes perspectives de rentabilité économique pour celui-ci. Ils soulignent de plus le caractère écologique du projet ainsi que son potentiel récréotouristique remarquablement élevé.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

ATTENDU QUE :

- Une pétition a été déposée à l'Assemblée nationale du Québec afin que celle-ci appuie un projet d'un réseau ferroviaire reliant plusieurs régions du Québec;
- Ce projet nécessiterait des investissements majeurs de la part de l'État, alors que d'autres projets ferroviaires majeurs sont déjà envisagés au Québec;
- Les promoteurs du projet ont identifié l'hypothèse de lien entre Schefferville et Kuujjuaq comme étant particulièrement prometteuse à court terme;
- M. Georges-Ernest Grégoire, chef du conseil Innu de Mani-Utennam à Sept-Îles, a confirmé, au cours de l'audition, l'intérêt de sa communauté à s'associer à un tel projet ferroviaire;
- Les membres de la Commission des transports et de l'environnement sont particulièrement sensibles à l'intérêt de désenclaver le nord du Québec par la création d'un lien terrestre intermodal et abordable;
- Le développement minier dans la région du nord de Schefferville permet d'appuyer les perspectives de rentabilité économique pour un tronçon ferroviaire reliant Schefferville et Kuujjuaq;

La Commission des transports et de l'environnement recommande au gouvernement, par la voie du ministère des Transports en lien avec les autres ministères concernés, d'étudier la faisabilité et les conditions de succès de la réalisation d'un tel tronçon.

La Commission recommande aussi au gouvernement de lui transmettre un rapport sur les résultats de ses travaux d'ici le 31 octobre 2011 et d'en expliquer le contenu aux promoteurs de la pétition tout en leur en remettant une copie.

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
sec.commissions@assnat.qc.ca

